

Titre	12 – Améliorer le suivi des animaux marins (id : T3.B10)
Description	<p>Des lacunes de connaissance importantes existent, notamment pour le suivi en mer des oiseaux, cétacés et requins. Il portera sur les tortues marines relâchées après passage en centre de soin, certaines espèces d'oiseaux (puffins, fous de Bassan), petits cétacés, en particulier le grand dauphin, colonies de phoques gris et veaux-marins à Saint-Pierre et Miquelon (30 balises), grands cétacés dans leurs zones de reproduction</p> <p>Complémentaire, une plateforme pour centraliser les données de suivi télémétrique sera mise en place, interopérable avec celle qui sera développée dans le cadre du projet européen EO4wildlife (www.eo4wildlife.eu) pour le croisement avec des données océanographiques ;</p>
Maturité	Les techniques sont opérationnelles
Avantages - Gains	<p>Suivre de manière cohérente la mégafaune marine dans les eaux françaises, pour mettre en place des mesures de protection et de conservation adaptées.</p> <p>Croiser les données de suivis avec des données satellitaires sur l'environnement (température, courants, production primaire...), afin de modéliser l'habitat de ces espèces et adapter la gestion en conséquence.</p> <p>Tester la faisabilité d'un suivi opérationnel de la mégafaune marine par imagerie satellitaire.</p>
Risques en cas de non réalisation de l'action	<p>Connaissance imparfaite de l'écologie de ces espèces ;</p> <p>Mesures de protection et de conservation inadaptée ;</p> <p>Impossibilité de prédire les risques auxquels sont exposées les populations de ces espèces (changement climatiques, interaction avec les activités humaines...).</p>
Acteurs clés	<p>Pilote : AFB</p> <p>Utilisateurs : gestionnaires d'aires marines protégées, DIRM (Direction Interrégionale de la Mer), DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement), DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), ONG et scientifiques.</p> <p>Opérateur : Cerema</p>
Livrables Echéances	<p>Plateforme permettant la centralisation des données télémétriques et d'imagerie optique pour le suivi des animaux intégrant un outil de reconnaissance automatisée des grands cétacés (EO4wildlife 2), après étude de faisabilité</p> <p>2019/2022</p>